

5. Éclairage public

La lumière artificielle a profondément modifié la nuit, perturbant la faune, la flore et les équilibres écologiques. En adaptant les choix techniques et la planification de l'éclairage public, les collectivités peuvent restaurer des continuités écologiques nocturnes (trames noires), tout en répondant aux besoins d'usage et de sécurité.



Accéder à la version en ligne



70 %

de l'éclairage extérieur est public ²



41 %

de la facture annuelle d'électricité des communes ¹



150

insectes sont tués chaque nuit d'été, par lampadaire ³

SE LANCER

Agir à l'échelle du territoire

Réduire l'impact de l'éclairage passe d'abord par un diagnostic partagé : enjeux écologiques, usages, zones à enjeux de visibilité. Définition d'une trame noire et concertation locale permettent de cibler des solutions acceptées par la population, adaptées aux besoins et aux contextes.

Extinction et solutions alternatives

L'obscurité est essentielle à la biodiversité, mais n'est pas toujours compatible avec les usages publics. L'extinction ciblée peut être envisagée dans les zones à faible passage, avec des alternatives pour maintenir la sécurité :

- moduler l'éclairage (horaires, détecteurs de mouvement).
- recourir à des dispositifs passifs (matériaux réfléchissants, peintures photoluminescentes).



Dispositif rétro-réfléchissant

© F. Lamiot



Rue éclairée
Couleur adaptée, mais forte intensité

Adapter l'éclairage

Là où la lumière reste nécessaire, des ajustements simples limitent fortement l'impact sur la biodiversité nocturne. Les projets de renouvellement sont l'occasion d'optimiser les installations pour :

- réduire l'intensité lumineuse selon les usages ;
- orienter la lumière vers le sol, pour éviter la diffusion dans l'environnement ;
- choisir une teinte ambrée (inférieure à 3000 K), moins perturbante pour la faune et la flore

RESSOURCES

Pour accéder aux ressources, cliquez sur les logos ou les liens

Comprendre les enjeux :

- > L'ARB Centre-Val de Loire propose un dossier thématique sur la pollution lumineuse et les solutions pour la réduire.



Planifier et agir :

- > L'OFB fournit un guide pour identifier et préserver les continuités écologiques nocturnes via la trame noire.



Aménager un éclairage durable :

- > Le Cerema présente une série de fiches pour inciter à une nouvelle approche de l'éclairage et decrypter la réglementation.



Valoriser les actions locales :

- > Le label «Villes et Villages étoilés» récompense les communes engagées contre la pollution lumineuse.



Trame noire du territoire de Bourges Plus (18)

Animation auprès des acteurs du territoire pour inciter à réduire la pollution lumineuse nocturne

[Découvrir ce retour d'expérience](#)

Éclairage public de la ville de Valaire (41)

Rénovation de l'éclairage public pour protéger le patrimoine vivant dans ce village étoilé.

[Retrouvez leur témoignage lors de la journée technique «Gérer son éclairage»](#)



SE FAIRE ACCOMPAGNER

- L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes : [site Web](#)
- Le Cerema
- Les CPIE Brenne-Berry et Touraine-Val de Loire : [le site web de l'union régionale](#)

Pour faciliter l'accès aux financements en faveur de la biodiversité, l'ARB effectue une veille financière et identifie l'ensemble des subventions et appels à projets disponibles pour les acteurs en région :

[Cliquez ici pour retrouver le catalogue des aides](#)

Sur le sujet de l'éclairage public, vous pouvez notamment vous appuyer sur les financements de la Région Centre-Val de Loire et des services de l'État.



1. ADEME, 2023 ; 2. OPECST, 2023 ; 3. Eisenbeis & Hassel, 2000

Avec le soutien de l'État et du Conseil régional Centre-Val de Loire

© Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, 2025

